

4684

République du Sénégal

Ministère du Développement Social
et de la Solidarité Nationale

**COMITE NATIONAL DE SUIVI
DE L'ASSISTANCE AU MONDE RURAL**

**RESUME DES DECISIONS
DE LA REUNION DU 22 AOUT 2002**

Le Comité National de Suivi de l'Assistance au Monde Rural s'est réuni le jeudi 22 août 2002, au Ministère des Affaires Etrangères, des Sénégalais de l'Extérieur et de l'Union Africaine sous la présidence de M. Mamadou CISSOKHO, son président.

Mme Aminata TALL, Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale a, au nom du Président de la République et du Gouvernement, remercié les membres du Comité. Elle leur a également fait part des encouragements des autorités de l'Etat et de la disponibilité de son ministère à faciliter les travaux du Comité.

Le Président du Comité a ensuite remercié les membres pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il a rappelé la mission principale du Comité qui est de suivre le déroulement des opérations d'assistance et au besoin formuler des recommandations pour son amélioration. Il a également rappelé que l'exécution des opérations relève de la responsabilité de la puissance publique.

A la suite de ces interventions, les sous-commissions ont rendu compte à la plénière de leurs travaux. Sous réserve des amendements qui ont apporté par certains membres du Comité, les rapports ont été validés par le Comité.

Le Comité a demandé aux commissions «Organisation de la distribution» et « Logistique » de travailler ensemble afin d'améliorer la cohérence de leurs propositions.

Ci-après, les décisions arrêtées par le Comité et les actions à entreprendre pour une application diligente desdites décisions.

Décisions	Actions à faire	Responsable	Date de fin
1. ACHAT DES VIVRES ET ALIMENTS			
- Le CSA est l'acheteur des vivres et aliments	- Soumettre les offres des fournisseurs à l'appréciation du Président du Comité	CSA	Durant toute la période des achats
	- Faire approuver par le MDSSN les achats de vivres et d'aliments de bétail	CSA/DIREL	
- Le CSA achève la prospection des sites de la région de St-Louis	- Visiter les sites de Pont-Gendarme, Kassack Nord et Thiagar (Coumba Nor Thiam) et déterminer les quantités de riz disponibles	CSA/SAED	26 août
- Le CSA passe la commande de 2.145 tonnes aux producteurs de riz de la région de St-Louis	- Etablir et envoyer le bon de commande		
	- Enlever les stocks disponibles pour les placer dans les zones qui seront visitées par le Président de la République	CSA	24 août
	- Epuiser les possibilités d'achats locaux avant d'importer	CSA	
- Utilisation de deux modes d'acquisition : achats locaux et importations			
2. ACHÈMEMENT DES VIVRES ET ALIMENTS DE BÉTAIL			
- La communauté rurale est le point de chute des vivres et des aliments de bétail	- Dresser la liste exhaustive des communautés rurales	MINT	24 août
- Les vivres et les aliments de bétail sont livrés à une commission composée du Président du Conseil Rural, deux conseillers ruraux, deux représentants des organisations paysannes, un représentant des ONG travaillant dans la communauté rurale et un représentant de la presse	- Prendre un arrêté sous-préfectoral créant la commission de réception pour chaque communauté rurale	MINT	26 août
	- Préparer et remettre à chaque transporteur le carnet de bons de livraison	CSA	28 août
	- Faire signer chaque bon de livraison par les membres de la commission	Transporteur	à chaque livraison

<p>- Organiser le transport des vivres en relation avec le Groupement des Transporteurs</p>	<p>- Négocier les conditions de transport</p>	<p>CSA</p>	<p>26 août</p>
<p>3. DISTRIBUTION DES VIVRES & ALIMENTS DE BETAIL</p>			
<p>- Les bénéficiaires de l'assistance sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les 497.310 ménages ruraux représentant 4.973.100 personnes et répartis dans tous les villages ▪ les 3.198.468 bovins 	<p>- Tirer la liste nominative des ménages ruraux par village</p>	<p>MAE/DAPS</p>	<p>24 août</p>
<p>- Chaque personne recevra 20 kg de céréales sèches, soit 200 kg en moyenne par ménage rural en deux tranches :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ une première tranche de 10 kg dès maintenant ▪ une seconde tranche de 10 kg à partir du 15 septembre 	<p>- Informer le plus largement possible et dans toutes les langues nationales les ménages ruraux</p>	<p>Comité de suivi/Cellule de communication</p>	<p>Dès maintenant</p>
<p>- Compléter l'assistance au bétail par la détermination des quantités et types de médicaments</p>	<p>- Dresser la liste des médicaments et les quantités à acquérir</p>	<p>Sous-commis. Identification</p>	<p>26 août</p>
<p>- Chaque bovin recevra 75 kg d'aliments de bétail</p>			
<p>- Une commission locale de distribution dans chaque communauté rurale pour répartir les vivres et les aliments de bétail par village sur la base de la liste nominative des ménages ruraux de la communauté rurale</p>	<p>- Prendre un arrêté sous-préfectoral créant la commission de distribution pour chaque communauté rurale comprenant le Président du Conseil Rural, deux membres du Conseil Rural, deux représentants des OP, un représentant des ONG et de la presse</p>	<p>MINT</p>	<p>26 août</p>

<p>- Distribution des vivres et des aliments aux ayant-droits</p>	<p>- Dresser un PV de réception des vivres et des aliments de bétail par village signé par le Chef de village, un représentant des OP et une autre personne à désigner (Modèle fourni par le CSA)</p> <p>- Dresser un PV de distribution aux ménages avec émargement et CNI du chef de ménage</p>	<p>Commission locale de distribution</p> <p>Commission de distribution villageoise</p>	<p>Dès réception des vivres</p> <p>Dès distribution</p>
<p>4- MOBILISATION DES RESSOURCES</p> <p>Le Comité a été informé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'ouverture de 3 comptes bancaires : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 au niveau de la CNCAS et ▪ 1 au niveau de la SGBS - de la contribution du Mouvement des Entreprises du Sénégal (5.000 T riz brisé, 500 T de lait en poudre, 3.000 T de maïs et 1.000 T d'aliments de bétail) - de la contribution en espèces de FCFA 3.000.000 de la famille KEBE - de la contribution en espèces de FCFA 2.100.000 de l'Association des Sénégalais d'Amérique - du don de FCFA 100.000.000 de la République de Chine 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer l'opinion publique - Saisir le MEF pour obtenir l'exonération de toutes taxes sur ces produits - Mobiliser la contribution - Mobiliser la contribution - Mobiliser la contribution 	<p>Comité de suivi/Cellule de communication</p> <p>MDSSN</p> <p>MDSSN</p> <p>MDSSN</p> <p>MDSSN</p>	<p>Dès maintenant</p> <p>24 août</p> <p>Dès maintenant</p> <p>Dès maintenant</p> <p>23 août</p>

- du don de produits alimentaires de l'ambassade du Japon à Dakar	- Mobiliser la contribution	MDSSN	Dès maintenant
5- VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU MONDE RURAL			
Mise en place de stocks dans les sites visités	- Mettre en place les produits disponibles - Prendre les arrêtés pour les commissions locales dans ces sites	CSA MINT	24 août 24 août
6- COMMUNICATION			
- Faciliter une large couverture médiatique des opérations d'assistance au monde rural	- Prendre des contact et sensibiliser les directeurs d'organes de presse audio-visuelle et écrite	Comité de Suivi	Dès maintenant
- Informer l'opinion nationale et internationale sur le déroulement des opérations d'assistance au monde rural	- Publication régulière de communiqués de presse	Comité de Suivi	Dès maintenant
7- RECLAMATION			
- Traiter au plus vite les défaillances	- Mettre en place les relais locaux de la sous-commission - Mettre en place un à deux numéros verts	MINT MDSSN/SONATEL	28 août Dès maintenant